

PROTOCOLE SANITAIRE DE PROTECTION DES ATHLETES, DES BENEVOLES ET DES ATHLETES AU RISQUE COVID-19

CROSS DUATHLON DE BLANQUEFORT 2021

La **xx^{ème}** édition du Cross Duathlon devrait se dérouler le dimanche 24 janvier 2021.

Cet évènement sera tributaire de l'évolution de la situation sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. L'organisation a fait le choix de maintenir l'épreuve en mettant en place un protocole sanitaire pour protéger tous les acteurs de l'épreuve, athlètes, bénévoles et spectateurs.

Le protocole sanitaire mis en place devra être scrupuleusement respecté et le masque sera rendu obligatoire sur l'ensemble de la manifestation (athlètes, spectateurs, bénévoles). Une large zone sera réservée aux athlètes et non accessible aux accompagnateurs. Nous sommes conscients que cette édition sera différente mais nous sommes certains de pouvoir compter sur votre esprit de responsabilité.

Période de la course	Mesures mise en oeuvre pour limiter le risque Covid-19
AVANT	Signature numérique de la chartre des bénévoles - Engagement Post-Covid-19
	Signature en ligne (lors de l'inscription) de la chartre du coureur - Engagement Post-Covid-19
	Encourager les bénévoles et les athlètes à réaliser un test PCR
	Suggérer le téléchargement et l'utilisation de l'application « StopCovid »
	<u>Retrait des dossards :</u> <ul style="list-style-type: none">- Effectué à l'extérieur sous une tente- Aucune inscription le jour de l'évènement : inscription en ligne uniquement- Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale. Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard- Retrait du dossard le dimanche matin par horaires de course- Mise à disposition de gel hydroalcoolique- Marquage au sol 1,5 mètres de distance- Rappel oral des mesures sanitaires- Désinfection, à l'aide de lingettes désinfectantes, de la zone de signature de l'athlète après chaque passage par le bénévole chargé de l'inscription. Dépose de la lingette dans une poubelle avec un sac déjà pré-disposé.- Apport du stylo par l'athlète / pas de prêt de stylo- Mise en place d'un sens unique de circulation dans cette zone avec un fléchage pédagogique
	<u>Dépose du vélo :</u> <ul style="list-style-type: none">- Filtrage des athlètes- Port du masque obligatoire jusqu'au sas de départ- Gel hydro-alcoolique à disposition
	<u>Départ :</u> <ul style="list-style-type: none">- Maintien du port du masque jusqu'au coup de sifflet- Disposition de poubelles en nombre suffisant avec des sacs plastique pré-disposés (plus qu'à les refermer)- Une zone interdite au public sera balisée tout autour du sas de départ vélo- Recommandation de ne pas cracher au sol
	<u>Briefing :</u> <ul style="list-style-type: none">- Absence de briefing oral avant le départ- Rappel des consignes indispensables au bon fonctionnement de la course- Mise en ligne du règlement sur les réseaux sociaux avec communication régulière

Période de la course	Mesures mise en oeuvre pour limiter le risque Covid-19
PENDANT	<u>Ravitaillement</u> : Suppression, course en autosuffisance
	Parcours sans points de blocage
	Mise à disposition d'une zone de propreté pour les athlètes
APRES	<u>Ligne d'arrivée</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Aussitôt la ligne franchie, transmission d'un masque à l'athlète - Aussitôt la ligne franchie, un bénévole veille à la dispersion des athlètes et leur évacuation de la zone - Absence de tribune - Zone d'arrivée élargie
	<u>Résultats</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'affichage physique - Mise en ligne des résultats
	<u>Ravitaillement final</u> : Dépose sur une table d'un sac individuel à l'athlète
	<u>Remise des récompenses</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Podiums avec port du masque obligatoire - L'athlète prend la récompense sur le plateau présenté par un bénévole. Les podiums 1, 2 et 3 sont disposés à 2 mètres minimum des uns des autres - Mise à disposition du gel hydroalcoolique à l'entrée du podium - Absence de poignées de mains et d'accolades - Restriction de l'accès à cette zone
	<u>Reprise du vélo</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Par flux régulé à l'entrée par un bénévole - Port du masque obligatoire - Un bénévole invite les athlètes à ne pas s'y attarder
	<u>Convivialité</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression de la « pasta party » - Suppression d'espace buvette
	Evacuation des sacs poubelles sales avec les masques, fermés
	En cas de déclaration de cas contact après la course, les athlètes sont encouragés à informer l'organisation
Tout au long de l'épreuve	2 bénévoles rappellent les règles sanitaires à respecter, aux spectateurs et aux athlètes
	<u>Douches</u> : Absence
	<u>Toilettes</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Gel hydroalcoolique à proximité - Un bénévole essuie régulièrement, à l'aide de lingettes désinfectantes, les points de contact : poignets de porte intérieurs : extérieurs, support papier toilette, intérieur cabine.
	Rappel des mesures préventives par affichages à différents lieux du site
	Un référent Covid-19 veille aux respects des mesures préventives
	<u>Village exposants</u> : Suppression des tentes sponsors et partenaires

Période de la course	Mesures mise en oeuvre pour limiter le risque Covid-19
	<p><u>Zone médicale (à la charge de l'organisme de sécurité) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (surblouse, gants, masque FFP2, gel hydroalcoolique, filière DASRI, matériel diagnostic dédié).- Des espaces de travail plus grands autorisant la distanciation physique.- Définition d'un sens de circulation entrée / sortie- Une friction des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et sortie obligatoire- Utilisation permanente des équipements de protection individuelle adaptés pour tous les professionnels médicaux et paramédicaux des zones médicales.- Pas de soins de récupération, excepté pour des problèmes de santé urgent.

Chartre du coureur - Engagement Protections individuelles et collectives contre la Covid-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement

....., je m'engage
à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- > Port du masque sur la zone de départ jeté à la poubelle. Un nouveau sera remis à la ligne d'arrivée
- > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
- > Ne pas cracher au sol
- > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- > Respecter et laisser les lieux publics propres
- > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...)

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

Nom, prénom

Date et Signature

CHARTRE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole de l'évènement, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires.

3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Renoncer à ma participation en tant que bénévole si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

Nom, prénom

Date et Signature